Ecrit par Echo du Mardi le 27 octobre 2020

Moteurs de recherche : la domination de Google

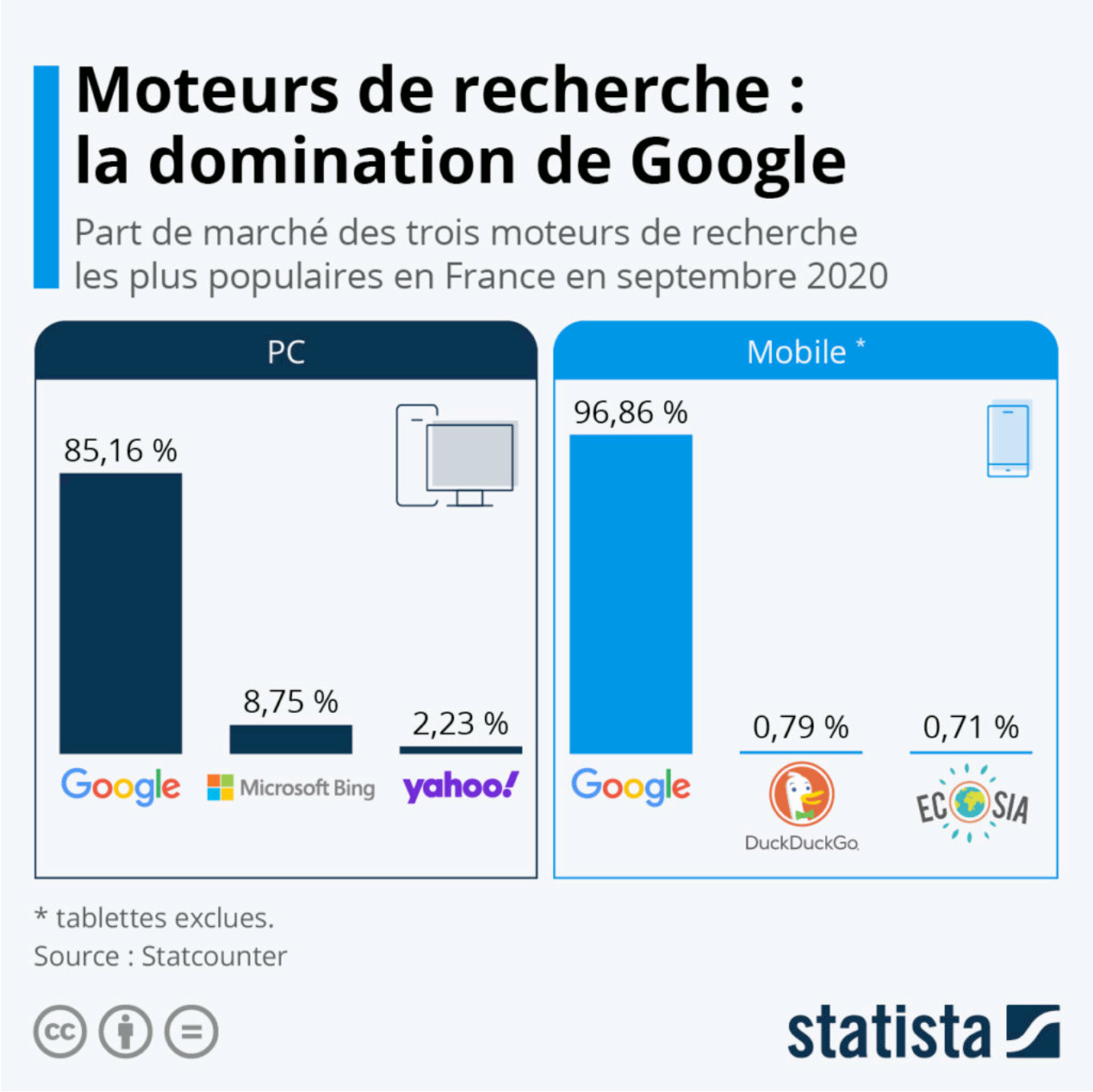

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 27 octobre 2020

La semaine dernière, le département américain de la justice a annoncé l'ouverture d'une procédure judiciaire contre Google pour « maintien illégal d'un monopole dans le domaine de la recherche et des annonces publicitaires en ligne ». A l'instar de Facebook, Amazon, et Apple, eux aussi soupçonnés de pratiques anticoncurrentielles, Google est dans le viseur des autorités américaines depuis déjà plusieurs années.

Le gouvernement fédéral des Etats-Unis s'en prend notamment à la pratique bien connue de Google qui consiste à payer les fabricants d'appareils, les opérateurs de téléphonie mobile et les développeurs de navigateur web pour s'assurer qu'il soit le moteur de recherche par défaut sur la plupart des interfaces numériques. Selon les conclusions présentées dans le procès, ces accords couvriraient près de 60 % de toutes les requêtes de recherche Internet aux États-Unis.

Comme le montre le graphique de Statista, la domination de Google sur le marché français des moteurs de recherche (comme aux États-Unis et de nombreux autres pays) peut effectivement être qualifiée de monopolistique. Selon Statcounter, une société qui trace plus de 10 milliards de pages vues sur plus de 2 millions de sites web par mois, la part de marché de Google en France s'élève actuellement à 85 % sur les ordinateurs et à près de 97 % sur les appareils mobiles hors tablettes.

Google a répondu à cette plainte en la qualifiant de « profondément défectueuse », déclarant que « les gens utilisent Google parce qu'ils le veulent, et non parce qu'ils y sont contraints ou parce qu'ils ne peuvent pas trouver d'autres solutions ». Selon le géant d'Internet, le procès intenté par la justice américaine ne ferait rien pour aider les consommateurs. Google estime notamment qu'elle favoriserait artificiellement les moteurs de recherche de moindre qualité et qu'elle conduirait à une hausse des prix des smartphones.

De Tristan Gaudiaut pour Statista